



## ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-JEAN-BOSCO

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Établissement (CE)  
tenue le 26 novembre 2020 à 18h30

### Participants

#### Sont présents :

Djama Ahmed, parent et représentant comité parents	Marie-Ève Dufresne, parent
Louise Beauchamp, directrice	Mélisa Ferreira, parent
Pascale Bissonnette, personnel de soutien	Patricia Leduc, enseignante
Julien Cauchon, enseignant	Maja Matekalo, technicienne en service de garde
Dominique Charest, enseignante	Geneviève Plouffe, parent
	Émilie Turcotte, parent et représentante EHDAA

#### Sont aussi présents :

Jocelyn Blondin, représentant de la communauté  
Mélanie Héroux, représentante de l'O.P.P.

### Ouverture de la séance

Mme Turcotte vérifie le quorum et ouvre la séance à 18h30.

### 1. Préliminaires

#### 1.1 Période d'intervention du public

Aucun public.

#### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

##### **C.E. 15-10-001**

Il est proposé par Pascale Bissonnette appuyé par Julien Cauchon d'adopter l'ordre du jour du 26 novembre 2020 avec le déplacement du point :

4.3 à 2.6 - Soutien aux enseignantes et aux enseignants de l'école ;

et à l'ajout des points suivants :

3.7 Formation obligatoire CE

3.8 Test d'eau et ventilation

5.2 Bac de jeux extérieur

#### **RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 1.3 Courrier CE

Aucun courrier.

## 1.4 Adoption du procès-verbal du 17 septembre 2020

### C.E. 26-11-002

Il est proposé par Mélisa Ferreira d'adopter le procès-verbal du 15 octobre 2020.

### RÉSOLUTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 1.5 Suivi au procès-verbal

Suivi transport : L'école assure un accompagnement lorsqu'un nouvel élève s'ajoute au transport. Au besoin, les places assignées sont révisées lors d'un ajout. Les parents des nouveaux élèves reçoivent un courriel détaillé et les élèves sont rencontrés pour leur expliquer les règlements. Les surveillants d'autobus guident les élèves et font le lien avec les chauffeurs. Les places dans l'autobus sont établies selon les critères suivants : la fratrie, les bulles classes et ensuite une bulle transport en dernier recours. Mme Pascale précise que les places sont limitées dans les autobus et qu'il arrive parfois qu'une fratrie soit séparée lorsque l'organisation scolaire ajoute un élève dans l'autobus.

Suivi pour les inscriptions et les admissions au secondaire : Cette année, le bulletin de 5e année sera celui qui servira de balise pour les admissions aux programmes particuliers du secondaire. De plus, les écoles vont tenir compte du bulletin de janvier 2020 pour appuyer leurs décisions. Mme Dufresne aimerait recevoir plus d'informations concernant les programmes et les dispositions pour les admissions. Mme Louise mentionne que les informations proviennent des écoles secondaires. Elle fera tout de même un lien avec les écoles afin d'obtenir plus de détails. Un fera sera fait avec les membres du CÉ et avec tous les parents.

## 2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

### 2.1 Cadre budgétaire

#### C.E.26-11-003

Mme Plouffe questionne sur les dépenses reliées à la gestion de la crise des coquerelles. La direction précise que le CSSPO a remboursé les frais reliés à cette crise. Elle questionne sur l'influence des classes spécialisées sur les allocations de base puisque ces classes ont moins d'élèves. Mme Louise acquiesce que les classes spécialisées génèrent moins d'allocation de base, mais que les élèves EHDAA génèrent d'autres mesures et allocations ministérielles qui viennent compenser la différence d'élèves.

Considérant que le conseil d'établissement doit recommander l'adoption des objectifs et des principes de la répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et de ses autres revenus entre ses établissements conformément à l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique ;

Considérant la présentation du cadre budgétaire 2021-2022 effectuée par la direction de l'établissement ;

Il est proposé par Mme Émilie Turcotte, appuyé par M. Djama Ahmed que le Conseil d'établissement recommande l'adoption du cadre budgétaire 2021-2022 du CSSPO, tel que présenté

### RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

## 2.2 Répartition des montants reçus

### C.E.26-11-004

Mme Beauchamp énumère la répartition des montants reçus. Le conseil d'établissement de l'École Saint-Jean-Bosco confirme que le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais a alloué un montant à notre établissement, dans le cadre des mesures dédiées et protégées. À ce jour, il y a eu l'ajout d'une enseignante orthopédagogue, le complément de tâche d'un enseignant en éducation physique pour compléter les projets On Bouge, l'ajout de PEH et TES école.

M. Julien Cauchon propose d'approuver la répartition des montants reçus.

**RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## 2.3 Achat livres de bibliothèque

### C.E.26-11-005

La direction a sondé tous les enseignants afin de savoir qui a besoin de garnir sa bibliothèque/classe et qui n'en a pas besoin. Au total, 19 enseignants sur 26 (incluant les spécialistes et les orthopédagogues) désirent obtenir le montant proposé.

Mme Patricia Leduc propose d'approuver l'achat des livres pour les classes qui ont fait la demande. Le montant alloué est de 250 \$ par classe. Ce montant sera débité des fonds à destination spéciale.

**RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## 2.4 Achat abrasif pour la fondation cour d'école

### C.E.26-11-006

Mme Louise Beauchamp mentionne que l'école a besoin d'acheter des bacs et de l'abrasif afin de sécuriser les entrées et sorties de l'école ainsi que le sentier. L'estimation de cet achat est de 477,94\$. Depuis quelques années, les éducateurs(trices), Mme Pascale et la direction s'occupent de mettre l'abrasif. Mme Turcotte propose de préparer une lettre afin que le service et les matériaux soient inclus dans le contrat.

Mme Pascale Bissonnette propose l'approbation des frais demandés, appuyé par M. Djama Ahmed.

**RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## 2.5 Photos scolaires

### C.E.26-11-007

Considérant que la compagnie Photomania est une entreprise locale et que les employés offrent un excellent service et ce, depuis plusieurs années, Mme Pascale Bissonnette propose que l'école retienne leurs services pour l'année scolaire 2021-2022, appuyée par Mme Émilie Turcotte. La date de la prise des photos 2021-2022 sera le 17 septembre 2022.

**RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## **2.6 Soutien aux enseignantes et aux enseignants de l'école**

Mme Patricia Leduc fait lecture de la lettre du syndicat qui demande aux membres de voter et de se positionner en faveur des enseignants et de leurs revendications.

La direction mentionne qu'elle représente la partie patronale donc elle ne peut pas s'exprimer sur le sujet. Mme Maja Matekalo donne son vote à 100% mais elle ne sent pas à l'aise de voter par soucis d'équité. Puisque le personnel de soutien est aussi en négociation, elle se sent forcé de devoir voter en leur faveur pour obtenir leur appui. Les membres souhaitent comprendre pourquoi les enseignants désirent l'appui du CÉ. Ils veulent savoir ce qu'ils peuvent apporter en tant que membres du conseil. M. Julien Cauchon explique les raisons. Il précise que les enseignants veulent améliorer leurs conditions de travail et que le soutien serait aussi pour leur(s) enfant(s). Mme Émilie Turcotte y voit un bémol. Elle aimerait savoir où est-ce-que ce processus va s'arrêter et elle se demande si cela est notre rôle.

Mme Dominique Charest, enseignante, mentionne qu'elle fut surprise lorsqu'elle a reçu la lettre. Elle ne comprend pas le but de cette démarche.

Les membres auraient aimé avoir la lettre avant la réunion. Mme Pascale Bissonnette demande si nous pouvons la recevoir, prendre le temps de la lire et revenir sur le sujet. M. Julien mentionne que nous devons donner une réponse ce soir et qu'il est impossible de nous envoyer la lettre. Selon M. Blondin, les membres du CE ne devraient se positionner. De plus, les membres sont d'accord pour dire que les enseignants seraient en conflit d'intérêt s'il y avait un vote. Ils devraient se retirer. Les membres sont tous d'accord pour dire que ce point n'aurait pas dû être déplacé aux Points nécessitant une adoption ou une approbation.

Mme Mélisa Ferrera mentionne que les enseignants et le syndicat cherchent à obtenir de l'appui de partout et elle se sent mal de devoir se positionner dans les (2) deux sens.

Les membres sont tous d'accord pour dire qu'ils appuient les enseignants mais que la façon que cela leur est présenté les interpelle. Ils sont d'accord pour faire une lettre de soutien mais ils ne croient pas que le CE soit dans le rôle du CÉ de pouvoir donc les membres ne désirent pas aller de l'avant avec leur demande.

Mme Turcotte et Mme Matekalo mentionnent être contre puisque cela n'est pas notre rôle. M. Djama Ahmed suggère que nous annulions le point d'approbation puisque cela n'en n'est pas un. Mme Geneviève Plouffe appuie la proposition de M. Ahmed et les membres sont tous d'accord.

Après discussion, les membres décident de déplacer le point Soutien aux enseignantes et aux enseignants de l'école au point de discussion ou d'information et de ne pas voter. Pour toutes ces raisons, il y aura abstention au vote.

## **3. Points de discussion ou d'information**

### **3.1 Tableau fonds à destination spéciale**

Mme Beauchamp présente les montants du tableau fonds à destination spéciale.

### **3.2 Nouvelle programmation à l'éducation au préscolaire**

Le nouveau programme à l'éducation préscolaire, qui a été adopté par le ministre de l'Éducation, concrétise la volonté collective d'agir tôt pour offrir la meilleure éducation possible aux enfants du Québec et les aider ainsi à la fois à se développer sur le plan personnel et à se préparer pour leur entrée en première année. Le mandat de ce nouveau programme préscolaire vise à la fois le développement global et la prévention, ce qui permet d'intervenir auprès de tous les enfants, dont ceux qui notamment ont des besoins particuliers.

### **3.3 Nouvelle programmation ECR**

Mme Beauchamp informe les membres que ce programme est présentement en révision. Il est travaillé en comité et sera prête en 2024. L'information provenant du ministère et qu'il accordera une plus grande place au développement des élèves dans la sphère citoyen responsable et mettra moins l'accent sur les connaissances religieuses.

### **3.4 Ajout 3 journées pédagogiques**

À la suite de l'annonce de 7 décembre 2020, 25 janvier 2021 et 15 mars 2021.

### **3.5 Projet de verdissement des cours d'école**

Ce projet consiste à cibler 18 communautés des secteurs Aylmer, Hull, Gatineau et Buckingham sur le territoire de la Ville de Gatineau au sein desquelles des projets de verdissement pourront être réalisés. En plus d'être caractérisées par la grande présence d'îlots de chaleur urbains, ces communautés présentent un indice élevé de défavorisation matérielle et sociale. La campagne soutiendra des projets de verdissement structurants pour les communautés ciblées visant spécifiquement la mise en œuvre d'un ensemble de mesures favorisant la réduction des impacts des îlots de chaleur urbains par la densification de la végétation. Un projet structurant intègre la mobilisation et la participation des communautés, un design urbain durable intégrant en tout ou en partie les sept lignes directrices du programme Milieux de vie en santé, une sensibilisation aux bienfaits du verdissement en milieu urbain et une bonne planification de l'entretien des végétaux.

Notre école a été sélectionnée pour participer au projet pilote

### **3.6 Formation obligatoire CE**

Mme Beauchamp mentionne que tous les membres du CE doivent suivre la formation obligatoire. Mme Pascale vous fera parvenir un FORM afin que toutes les personnes puissent avoir eu le temps de le faire d'ici le 25 février 2021. Elle mentionne que le CSSPO doit faire la compilation des résultats.

### **Ajout de temps**

**C.E.26-11-008**

Il est proposé par Mme Émilie Turcotte d'ajouter 15 minutes à la réunion.

**RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### 3.7 Test d'eau et ventilation

Mme Beauchamp nous fait part des résultats des tests d'eau.

Ventilation : des équipes des ressources matérielles feront la tournée des écoles pour venir inspecter les conduits de ventilation. Pour Bosco, la visite est annoncée pour le vendredi 27 novembre, à 8 h.

### 3.8 Retour formation PIA

Il y a eu 14 inscriptions lors de la formation qui a eu lieu le 17 novembre 2020, à 19h. Ce fut une bonne formation.

## 4. Mots des représentants

### 4.1 Du service de garde

Mme Maja Matekalo nous fait part du bilan des résultats du sondage concernant l'ouverture mars 2021. Il n'y a pas assez d'inscriptions pour ouvrir.

### 4.2 De la Direction

Objets perdus : Puisque les parents ne peuvent plus entrer dans l'école, nous avons ajouté sur notre site, un onglet nommé Objets perdus. Les parents peuvent voir les objets retrouvés et remplir le FORM afin que nous le remettons à leur enfant.

COVID-19 : Suite aux cas déclarés positifs à la COVID-19, 2 classes ont dû être fermées. Mme Beauchamp mentionne que la force de l'équipe-école a fait en sorte que tout va bien. Elle félicite tout son personnel. Elle tient à dire aux parents que ce n'est pas facile mais elle veut qu'ils sachent qu'ils ont une belle équipe.

Spectacle de Noël : Dû à la pandémie, cette année, il y aura une nouvelle formule. Les informations seront envoyées aux parents sous peu.

### Ajout de temps

**C.E.26-11-009**

Il est proposé par Mme Mélisa Ferrera d'ajouter 15 minutes à la réunion.

**RÉSOLUTION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4.3 Des enseignants

Aucun point.

## 5. Varia

5.1 Bac de jeux extérieur : M. Julien mentionne que les bacs seront mis en place dans les prochains jours. Mme Marie-Ève Dufresne demande qu'on reconsidère la rotation des récréations. Présentement, les enfants alternent de zone. Mme Dufresne mentionne que les enfants sont déçus lorsqu'ils s'amuse dans la neige à la première récréation et qu'à la suivante, ils ne peuvent pas jouer au même endroit surtout lorsqu'il fabrique un fort. Mme Beauchamp précise qu'il n'a pas été facile de faire un horaire COVID-19 qui est très différent de la routine habituelle. Elle rassure les parents en leur précisant que les personnes responsables de l'horaire ont fait leur possible dans la réalité qui est bien différente.

## 6. Levée de l'assemblée

La prochaine réunion aura lieu le 21 janvier prochain à 18h30. La levée de la réunion est proposée par Mme Pascale Bissonnette à 21h25.

## 7. Mots des représentants

### 7.1 Des parents

### 7.2 De l'OPP

À cause du COVID, les activités sont limitées et les parents ne sont pas sollicités. Mme Mélanie Héroux mentionne qu'elle a toujours une liste de parents disponibles, au besoin.

### 7.3 EHDAA

Mme Zuvena Walters a fait un bref résumé à Mme Turcotte. Il y a beaucoup de nouveaux membres et du changement au niveau de la présidence et la vice-présidence. Le 30 novembre prochain sera consacré à la formation des nouveaux membres. Le comité a discuté des différents sujets de formations souhaités par les membres durant l'année.

Notes prises par :

Julien Cauchon et Pascale Bissonnette

Procès-verbal rédigé par :

Pascale Bissonnette

---

Émilie Turcotte  
Présidente du Conseil d'Établissement

---

Louise Beauchamp  
Directrice de l'École St-Jean-Bosco